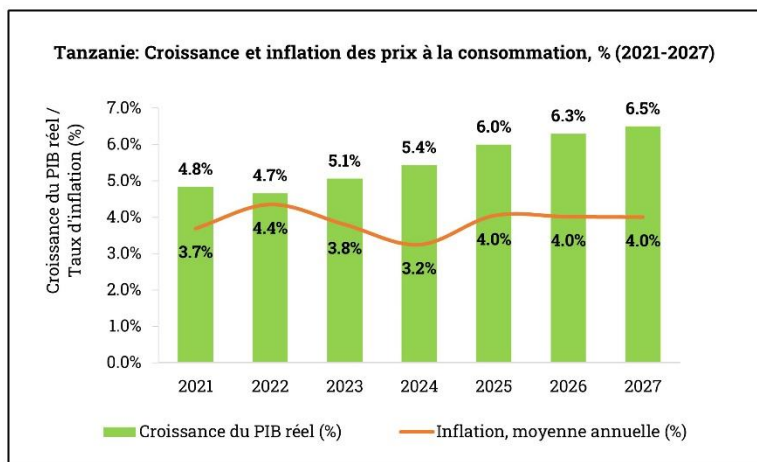


L'économie tanzanienne s'est lentement redressée après les derniers chocs économiques mondiaux causés par le conflit entre la Russie et l'Ukraine. La croissance du PIB réel devrait passer de 5,1 % en 2023 à 5,4 % en 2024, après avoir atteint un taux de croissance annuel moyen de 4,9 % de 2021 à 2023¹. La croissance économique a été largement affectée ou tirée par l'agriculture, la finance et l'assurance, les transports et la construction². L'inflation devrait diminuer à 3,2 % en 2024, contre 3,8 % en 2023, après avoir atteint un taux annuel moyen de 3,9 % de 2021 à 2023. L'inflation a été largement affectée ou alimentée par les produits alimentaires et les boissons non alcoolisées (2,1%) ; le logement et les services publics (5,2%) ; et les transports (4,2%)³.

Figure 1 : Croissance et inflation des prix à la consommation en Tanzanie (2021-2027)



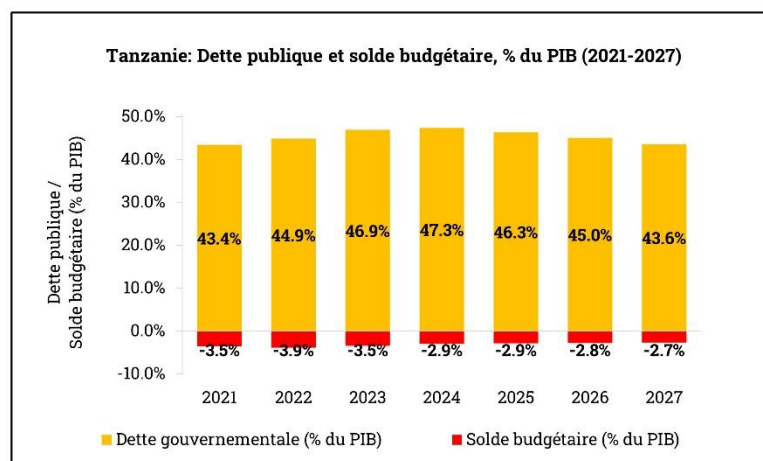
Source(s) : FMI 2024, *Base de données des Perspectives de l'économie mondiale* : octobre 2024, Fonds monétaire international : Washington, D.C. Disponible à l'adresse : <https://www.imf.org/> [Dernière consultation : 13 décembre 2024].

Les critères de convergence macroéconomique de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) visent à promouvoir la stabilité économique et l'harmonisation entre les États membres en ciblant des indicateurs économiques spécifiques. Les critères sont axés sur les taux d'inflation, les déficits budgétaires, les ratios dette/PIB et la stabilité des taux de change. Les critères de la SADC comprennent le maintien de taux d'inflation inférieurs à 5% et de déficits

¹ La Banque de Tanzanie (BoT) prévoit un taux de croissance du PIB réel de 5,6% pour 2024. Voir <https://www.bot.go.tz/Publications/Regular/Monetary%20Policy%20Statement/en/2025021411222309.pdf>.
² <https://www.bot.go.tz/Publications/Regular/Monetary%20Policy%20Statement/en/2025021411222309.pdf>
³ https://www.nbs.go.tz/uploads/statistics/documents/sw-1736337764-CPI%20Summary_122024.xls.

budgétaires inférieurs à 3% du PIB, ainsi qu'un ratio de dette publique inférieur à 60% du PIB. En 2024, les niveaux d'inflation de la Tanzanie sont bien inférieurs à ceux de la SADC, à 3,2%, en raison d'un approvisionnement alimentaire adéquat, de politiques fiscales et monétaires prudentes, d'une production d'électricité stable et d'une efficacité accrue des services de transport⁴. À ces niveaux d'inflation, selon la règle des soixante-dix, le pouvoir d'achat ou la valeur du TZS* est divisé par deux tous les 21 ans et 11 mois⁵. L'inflation devrait augmenter pour atteindre une moyenne annuelle de 4,0 % de 2025 à 2027. À ces niveaux, l'inflation devrait rester inférieure à la référence de la SADC. Néanmoins, l'inflation en Tanzanie devrait augmenter, en raison de la pression à la baisse exercée par les prix élevés du pétrole brut, même si des politiques monétaires et budgétaires prudentes, un approvisionnement alimentaire adéquat, un taux de change stable et des prix modérés des produits de base sur le marché mondial devraient contenir les pressions inflationnistes à moyen terme⁶. Par conséquent, selon la règle des soixante-dix, ce niveau de pression inflationniste réduirait de moitié le pouvoir d'achat ou la valeur du TZS dans un délai de 17 ans et 6 mois. Cela souligne l'importance de continuer à améliorer le cadre de politique monétaire afin d'assurer des mécanismes efficaces de transmission de la politique monétaire et une communication crédible pour aligner les anticipations inflationnistes sur l'orientation de la politique monétaire. Enfin, la Tanzanie doit poursuivre ses interventions du côté de l'offre pour réduire les pressions sur le taux de change en éliminant le marché parallèle des changes, en réduisant la dollarisation intérieure et la spéculation sur le taux de change⁷.

Figure 2 : Dette publique et solde budgétaire de la Tanzanie, en % du PIB (2021-2027)



Sources : FMI 2024, base de données des Perspectives de l'économie mondiale : octobre 2024, supra.

Le solde budgétaire du gouvernement tanzanien est légèrement inférieur à celui de la SADC, à -2,9% du PIB, en raison de la poursuite de l'assainissement budgétaire en 2024 et d'un résultat de

⁴ <https://www.imf.org/-/media/Files/Publications/CR/2024/English/ltzaea2024002-print-pdf.ashx>.

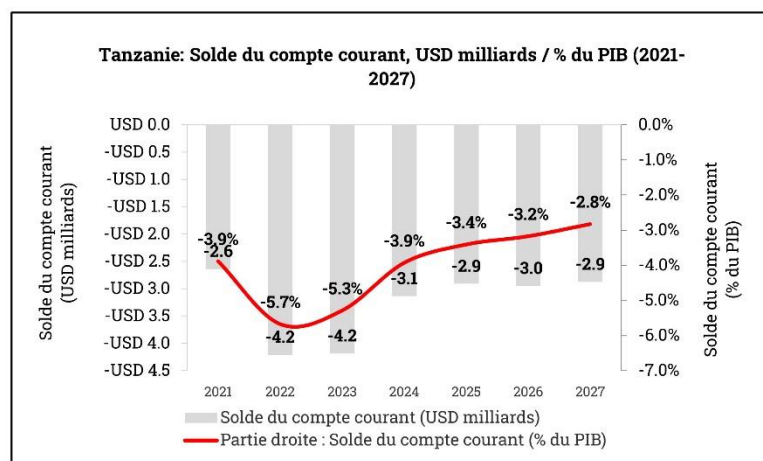
⁵ La règle de 70 est une méthode simple pour estimer le temps nécessaire pour qu'une variable double ou divise par deux, compte tenu de son taux de croissance annuel fixe ou de son taux d'amortissement, en divisant 70 par le pourcentage du taux de croissance ou du taux d'amortissement.

⁶ <https://www.bot.go.tz/Publications/Regular/Monetary%20Policy%20Statement/en/2025021411222309.pdf>.

⁷ <https://www.bot.go.tz/Publications/Regular/Monetary%20Policy%20Statement/en/2025021411222309.pdf>.

croissance du PIB réel meilleur que prévu⁸. À ces niveaux d'équilibre budgétaire, la dette du gouvernement tanzanien devrait augmenter en 2024. La dette publique devrait passer de 46,9 % du PIB en 2023 à 47,3 % du PIB en 2024, après avoir atteint une moyenne annuelle de 45,0 % du PIB de 2021 à 2023. À ces niveaux, la dette publique reste inférieure à la référence de la SADC en 2024. Le déficit budgétaire de la Tanzanie devrait se réduire à -2,8% du PIB pour la période 2025-2027. Dans le même temps, la dette publique de la Tanzanie devrait diminuer à 46,3 % du PIB en 2025 avant d'atteindre une moyenne annuelle de 45,0 % du PIB en raison de l'assainissement budgétaire dans le cadre du programme du Fonds monétaire international (FMI) et de l'amélioration des perspectives de croissance à moyen terme⁹. Un engagement ferme en faveur d'un assainissement budgétaire propice à la croissance est le principal moteur de la stratégie du gouvernement tanzanien en matière de dette, y compris un emprunt limité auprès de sources concessionnelles et de dons. Le gouvernement met l'accent sur la mobilisation des recettes intérieures et la gestion des dépenses afin de préserver un assainissement budgétaire propice à la croissance et d'accroître les dépenses consacrées à l'éducation, à la santé et à l'aide ciblée aux programmes sociaux¹⁰. Les autorités se sont également engagées à rechercher des financements extérieurs, principalement à des conditions concessionnelles et par le biais de dons, afin de préserver la viabilité de la dette à moyen terme¹¹. Cette approche de la gestion budgétaire et de la dette publique, ainsi que la poursuite des réformes de la croissance économique, devraient contribuer à améliorer le secteur extérieur et la balance des paiements de la Tanzanie.

Figure 3 : Balance courante de la Tanzanie, en USD* milliards /% du PIB (2021-2027)



Sources : FMI 2024, base de données des Perspectives de l'économie mondiale : octobre 2024, supra.

En 2024, le déficit du compte courant de la Tanzanie devrait se réduire à -USD 3,1 milliards (environ -3,9 % du PIB), contre -USD 4,2 milliards (environ -5,3 % du PIB) en 2023, après avoir atteint une balance courante moyenne annuelle de -USD 3,7 milliards (environ -5,0 % du PIB) pour 2021 à 2023.

⁸ <https://www.imf.org/-/media/Files/Publications/CR/2024/English/ltzaea2024002-print-pdf.ashx>.

⁹ <https://www.imf.org/-/media/Files/Publications/CR/2024/English/ltzaea2024002-print-pdf.ashx>.

¹⁰ <https://www.imf.org/-/media/Files/Publications/CR/2024/English/ltzaea2024002-print-pdf.ashx>.

¹¹ <https://www.imf.org/-/media/Files/Publications/CR/2024/English/ltzaea2024002-print-pdf.ashx>.

Ce chiffre est supérieur à la référence de la SADC qui tablait sur un déficit courant ne dépassant pas -3,0% du PIB. Le déficit du compte courant devrait se réduire en raison de l'augmentation des recettes du tourisme et des transports, de l'augmentation des exportations d'or et de produits traditionnels, de la baisse relative des prix du pétrole et de la baisse des importations de biens de consommation¹². À moyen terme, de 2025 à 2027, le déficit courant de la Tanzanie devrait encore se réduire pour s'établir à une moyenne annuelle de -USD 2,9 milliards (environ -3,1% du PIB). La balance courante devrait rester légèrement supérieure à la référence de la SADC. Le déficit de la balance courante devrait être attribuable à la dynamique des prix mondiaux, aux initiatives de promotion des exportations et aux efforts de substitution des importations à moyen terme¹³. Cependant, la montée des tensions géopolitiques et du protectionnisme commercial, ainsi que les chocs climatiques imprévisibles constituent des risques majeurs à la baisse pour ces perspectives positives du secteur extérieur tanzanien. Néanmoins, la BoT dispose de réserves extérieures suffisantes en termes de réserves de change brutes et d'interventions du côté de l'offre sur le marché des changes, ce qui devrait réduire la volatilité du taux de change du TZS afin d'absorber partiellement ces chocs à court et moyen terme dans le secteur extérieur.

¹² <https://www.imf.org/-/media/Files/Publications/CR/2024/English/Itzaea2024002-print-pdf.ashx>.

¹³ <https://www.imf.org/-/media/Files/Publications/CR/2024/English/Itzaea2024002-print-pdf.ashx>.

Contact Développement

Service d'information PESA

Courriel : info@politiceconomy.org.za

© 2025 Economie politique Afrique australe, NPC

Tous droits réservés. Publié en 2025.

PESA 2025. *PESA Editorial, Tanzanie : 2H2024/25*, Économie politique Afrique australe : Pretoria.

Éditorial de PESA

L'éditorial de PESA présente des recherches menées par le personnel de PESA sur des questions d'intérêt régional, régional ou national. Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de l'auteur ou des auteurs et ne représentent pas nécessairement les opinions de la PESA, de son conseil consultatif ou de la direction de la PESA.

Note (*) :

Dans cette publication, « TZS » fait référence au shilling tanzanien et « USD » fait référence au dollar américain. Sauf indication contraire, toutes les comparaisons en pourcentage sont effectuées d'une année sur l'autre.

PESA

Pretoria, Gauteng, Afrique du Sud

Pour des corrections, des questions ou d'autres services, veuillez contacter : Services d'information PESA.

© Copyright Economie Politique Afrique Australe NPC. Ce rapport est confidentiel et ne peut être utilisé que par le ou les destinataires prévus. Il ne peut être distribué par le(s) destinataire(s) prévu(s) à une autre partie, sans le consentement exprès préalable de l'APN d'économie politique d'Afrique australe (PESA). PESA ne garantit pas l'exactitude des données incluses dans cette publication et n'accepte aucune responsabilité pour toute conséquence de leur utilisation. PESA encourage l'impression ou la copie d'informations exclusivement à des fins personnelles et non commerciales, avec une reconnaissance appropriée de PESA. Il est interdit aux utilisateurs de revendre, de redistribuer ou de créer des œuvres dérivées à des fins commerciales sans le consentement écrit exprès de PESA. En désignant ou en faisant référence à un territoire ou à une zone géographique particulière, ou en utilisant le terme « pays

» dans le présent document, PESA n'a pas l'intention de porter de jugement sur le statut juridique ou autre d'un territoire ou d'une zone.